

Introduction

CoRaKiD veille à ce que ses équipes de recherche aient accès à différentes technologies, en organisant et en soutenant le fonctionnement de ses plateformes technologiques. Les plateformes de CoRaKiD rassemblent les ressources humaines et technologiques permettant la mise à disposition d'une offre de service complète, ouverte aux différentes équipes locales ou extérieures.

Les activités des plateformes comprennent la mise à disposition de matériels et infrastructures, après formation à l'utilisation des appareils ainsi que la prestation de service avec prise en charge de tout, ou partie d'un projet de recherche. Les données générées sont le fruit d'un travail de conseil et de mise au point expérimental, effectué en collaboration avec l'équipe utilisatrice.

Les différentes technologies sont réparties en 4 plateformes distinctes :

- Imagerie
- Microdissection Laser et Histologie
- Génomique & Biologie Cellulaire
- Explorations Physiologiques Rénales

Personnels

Le Dr. Christos Chadjichristos assure la direction scientifique des plateformes de CoRaKiD.

Le directeur scientifique est en charge de définir une politique d'orientations scientifiques, techniques et budgétaires. Par conséquent, il analyse les différentes propositions faites par les responsables techniques et opérationnels. Il assure en outre le lien auprès des instances décisionnelles de CoRaKiD et des tutelles.

- Perrine Frère (IE, SU)
- Tiffany Migeon (IE, SU)
- Souhila Ouchelouche (TR, Inserm)
- Sandrine Placier (IE, Inserm)
- Brigitte Surin (IE, Inserm)
- Sophie Vandermeersch (AI, Inserm)
- Marie-Christine Verpont (IE, SU)

Matériels

Microdissection Laser et Histologie			
Equipement	Personne en charge	Avec assistance	En autonomie
Microdissecteur Laser Arcturus XT	Tiffany Migeon	X	
Vibratome Leica VT 1000	Perrine Frère	X	
2 Cryostats Microm HM 550	Souhila Ouchelouche	X	X
3 Microtomes Microm HM340	Souhila Ouchelouche	X	X
Station d'inclusion Microm EC350	Souhila Ouchelouche	X	
Colleuse de lamelles Microm CTM6	Souhila Ouchelouche	X	X
Automate à déshydratation Microm STP 121	Souhila Ouchelouche	X	

Imagerie			
Equipement	Personne en charge	Avec assistance	En autonomie
Microscope électronique à transmission Jeol 1010, 100kV + MégaViewIII camera	Marie-Christine Verpont	X	
Ultramicrotome Leica	Marie-Christine Verpont	X	
Microscope inversé Olympus IX83 + DSD2 (Andor)	Perrine Frère	X	X
Microscope droit Olympus BX51	Perrine Frère	X	X
Microscope droit Zeiss Axio Plan	Perrine Frère	X	X

Génomique et Biologie Cellulaire			
Equipement	Personne en charge	Avec assistance	En autonomie
Namocell	Brigitte Surin & Sophie V.	X	
Cytomètre MACSQuant Miltenyi Biotec	Sophie Vandermeersch	X	X
Thermocycleur BioRad	Sophie V. & Tiffany M	X	X
Thermocycleur LightCycler Roche	Sophie V. & Tiffany M	X	X
Bioanalyseur, Agilent	Brigitte Surin	X	X
MiSeq Illumina	Brigitte Surin	X	

Explorations Physiologiques Rénales			
Equipement	Personne en charge	Avec assistance	En autonomie
Débitmètre ultrasons Transonic	Sandrine Placier	X	
Amplificateur de pression	Sandrine Placier	X	
Système d'anesthésie à Isoflurane	Sandrine Placier	X	

Accès aux plateformes

L'accès aux locaux est régi par le règlement intérieur de CoRaKiD.

Toute personne souhaitant faire appel aux services d'une plateforme pour la première fois doit impérativement se faire connaître auprès du responsable technique concerné.

Seules les personnes autonomes, ayant suivi une formation dispensée et validée par le personnel technique du plateau concerné, sont autorisées à utiliser les équipements mis à disposition en l'absence du personnel des plateformes, en dehors des heures d'ouverture. Dans ce cas, tout utilisateur devra se faire connaître auprès du directeur de CoRaKiD et suivre la procédure de mise en sécurité des travailleurs isolés.

Note : Seul le personnel technique de la plateforme est habilité à délivrer une formation. Les formations ne peuvent pas être assurées par des utilisateurs déjà formés n'ayant pas de responsabilités sur la plateforme.

Modalités d'accès

- **Utilisation autonome** : Formation de l'utilisateur à un ou plusieurs équipements selon le niveau approprié à sa demande. Une fois cette formation validée, l'utilisateur est autorisé à travailler de manière autonome sur l'équipement. Tous les équipements ne sont pas ouverts à l'utilisation en autonomie (cf. tableau page précédente).

- **Collaboration** :
 - Formation avec solution technique spécifique et mise au point de protocole
 - Utilisation accompagnée avec solution spécifique et mise au point de protocole
 - Réalisation par des personnels du service incluant une solution technique spécifique et la mise au point de protocole.

Système de réservation

- **Avec assistance** : Tout utilisateur souhaitant bénéficier de prestations avec assistance doit impérativement prendre rendez-vous au préalable avec la personne responsable de cet appareil.

- **Utilisation autonome** : Seuls les utilisateurs qui ont validé la formation pratique sur un équipement sont autorisés à le réserver via le logiciel SuperSaas disponible sur le [site web](#) de CoRaKiD.

Règles d'hygiène et sécurité

Les responsables techniques doivent être tenus informés de la nature des échantillons à analyser. Les plateformes ne disposent pas d'autorisation pour l'utilisation de radioéléments.

Tout utilisateur doit connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité en vigueur dans le laboratoire (cf. Règlement intérieur et Livret d'Accueil sur le serveur du laboratoire).

Stockage des données

Il n'existe pas d'archivage ni de système de sauvegarde des données utilisateurs. L'utilisateur est donc le seul responsable de la sauvegarde et de l'archivage de ses données ; elles doivent donc être systématiquement récupérées en fin de séance.

Les plateformes déclinent toute responsabilité en cas de perte des données.

Publications

Le bon fonctionnement des plateformes, la qualité du service rendu et la mise à disposition d'appareils en bon état de marche, est rendu possible par des demandes de financement. Afin que celles-ci aient le plus de chance possible d'aboutir, il est extrêmement important que l'activité de cette plate-forme soit explicitement reconnue dans des publications ou autres communications.

Dans le cadre d'une collaboration, les personnels des plateformes impliqués devront figurer comme co-auteurs des publications, et ceci en accord avec les recommandations établies par nos cotutelles (voir [L'intégrité Scientifique à l'Inserm - Signature des publications scientifiques](#))

Au minimum, la plateforme concernée doit être mentionnée dans les remerciements, ou dans la partie expérimentale des publications en y insérant la phrase suivante ou une phrase équivalente :
« This work was performed (has benefited from the facilities and expertise) of the CoRaKiD platform (Common and Rare Kidney Diseases Unit, INSERM UMR_S1155) »

Tarifs

Quelle que soit la modalité d'accès choisie (utilisation autonome ou collaboration), 3 tarifs sont appliqués en fonction de l'appartenance de l'utilisateur.

En accord avec la délibération n°20/2019 du Conseil d'Administration de Sorbonne Université, concernant la politique tarifaire et charte pour les plateformes de recherche, les tarifs sont calculés de la manière suivante :

- Tarif « SU » prenant en compte a minimales frais de fonctionnement (consommable, maintenance...), applicable à toutes les unités inscrites au contrat de SU.
- Tarif « académique externe » : pour les utilisateurs issus de structure publiques hors périmètre SU. Ce tarif doit prendre en compte les frais d'environnement SU (80% des salaires annuels chargés des personnels de la plateforme rapportés à la durée de la prestation) et éventuellement une part d'amortissement. *Ne pas répercuter ces coûts aux utilisateurs externes reviendrait à faire subventionner par une université autonome des structures dont elle n'est pas en charge.*
- Tarif « non académique » : ce tarif doit faire l'objet d'un devis sur demande et couvrir à minima le coût complet de la prestation sans quoi la plateforme se place en condition de concurrence déloyale vis-à-vis d'entreprises qui pourraient offrir des services comparables.

Le montant de cette contribution est révisé chaque année. La somme due par chaque équipe est calculée deux fois par an.

En cas de non-paiement dans un délai de 3 mois, tous les utilisateurs appartenant à l'équipe (publique ou privée) n'auront plus accès au plateau technique jusqu'au règlement des sommes dues.

Charte

Les utilisateurs s'engagent à :

- Se présenter aux ingénieurs de la plateforme lors d'une première utilisation
- Ne pas assurer la formation de nouveaux utilisateurs (celle-ci doit être faite par le personnel de la plateforme)
- Se conformer aux règles d'Hygiène et Sécurité appliquées sur la plateforme
- Respecter rigoureusement les consignes d'utilisation des appareils
- Respecter les horaires de réservation
- Consigner de façon adéquate et communiquer au personnel technique tout problème rencontré sur un appareil
- Assurer l'archivage de ses propres données une fois exportées sur le serveur commun
- Communiquer au personnel technique tout problème rencontré lors de l'utilisation du matériel (registre à renseigner)
- Promouvoir la reconnaissance des plateformes et du personnel technique qui y travaille, en incluant l'ingénieur dans la liste des auteurs, ou en faisant mention des ressources du CoRaKiD dans toute publication utilisant ces ressources

Le personnel technique de la plateforme s'engage à :

- Mettre en œuvre et faire appliquer les règles d'Hygiène et Sécurité qui sous-entendent son activité
- Planifier les maintenances et effectuer des contrôles qualité réguliers sur les appareils dont il a la charge
- Mettre en œuvre les démarches nécessaires afin de mettre fin à un dysfonctionnement observé sur les matériels et infrastructures
- Communiquer aux utilisateurs toute information ayant un impact sur l'utilisation des matériels et infrastructures
- Gérer les commandes de consommables à sa charge afin d'éviter toute interruption de service
- Former les utilisateurs qui en font la demande, et au besoin les assister dans leurs analyses

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur des plateformes de CoRaKiD ainsi que la présente Charte utilisateur

Date

Signature de l'utilisateur précédée de la mention « Lu et approuvé »